

Livret de présentation

Classe de CINQUIEME

Cité Scolaire Internationale

Avenue des Sports

F-01210 FERNEY-VOLTAIRE

+33(0) 4 50 40 00 00 / +33(0)4 50 40 00 27

0010072y@ac-lyon.fr

<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-01/international/>

I. Les Sections internationales

Les sections internationales ont pour objectif de faciliter l'insertion d'élèves étrangers dans le système français ou de permettre à des élèves français de maîtriser parfaitement deux langues et acquérir une culture bi-nationale. Leur présence crée un cadre propice à l'apprentissage d'une langue vivante à un haut niveau.

Présentation

Les sections internationales existent dans les écoles primaires, les collèges et les lycées d'enseignement général. Elles accueillent des élèves français et étrangers. Pour la Cité Scolaire Internationale de Ferney-Voltaire, les élèves des écoles primaires sont accueillis pendant deux demi-journées pour y recevoir un enseignement spécifique.

Les élèves des sections internationales suivent certains enseignements en langue étrangère, appelés "enseignements spécifiques", pour lesquels ils sont regroupés en dehors de leurs classes habituelles.

Les sections internationales existent dans l'établissement en :

- Allemand
- Britannique
- Espagnol
- Italien
- Néerlandais
- Suédois (non active : le brevet OIB n'est pas préparé dans cette langue)

Les sections internationales proposent au collège des enseignements spécifiques fondés sur les axes suivants :

- un enseignement de Langue et Littérature dans la langue de la section (4 h minimum)
- l'enseignement hybride de l'histoire-géographie-éducation civique (pour moitié entre la langue de la section et le français)
- pour les élèves de section britannique seulement, un enseignement facultatif de mathématiques anglaises.

Pour intégrer une section internationale, les élèves doivent être admis à des tests de compétences. Les résultats sont transmis à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) de l'Ain qui affecte les élèves au collège ou au lycée.

Toute demande d'intégration en section internationale doit parvenir au secrétariat de M. le Proviseur.

Le collège se charge de l'organisation des tests en collaboration avec les services de chaque section.

Diplômes

Les élèves de section internationale peuvent présenter le Brevet puis le Baccalauréat à Option Internationale (BOI ou OIB) (*différent du Baccalauréat international –bac de Genève - répandu en Suisse*).

II. Les enseignements obligatoires en 5^{ème}

- *Arts Plastiques (1h)*
- *Éducation musicale (1h)*
- *Éducation Physique et Sportive (EPS) (3h)*
- *Français (4,5h)*
- *Histoire géographie (3 ou 4h en section)*
- *Langue vivante étrangère (LV1 ou section)(4h)*
- *Mathématiques (4h)*
- *Sciences de la Vie et de la Terre (1h30)*
- *Technologie (1h30)*
- *Sciences physiques et chimiques (1h30)*

III. Les langues vivantes étrangères

Toute langue débutée sera poursuivie tout au long de la scolarité, au collège puis au lycée. En conséquence, la (les) langue(s) débutées en 6ème sont obligatoirement poursuivies en 5ème.

IV. Les options facultatives

Une option est facultative tant qu'elle n'est pas choisie, car il n'est pas obligatoire d'en faire le choix. Elle ne l'est plus dès qu'un engagement a lié l'élève et ses parents par le libre choix de s'y inscrire.

- Ainsi, l'**option latin** est un enseignement qui a vocation à être suivi sur l'ensemble du collège. L'engagement pour le latin en 5eme est un engagement pour 2 ans minimum (5eme et 4eme).
- Seuls les élèves inscrits dans la section nationale anglaise peuvent choisir l'**option mathématiques anglaises** (il est possible de débiter à différents niveaux ; consulter la section anglaise).
- L'admission en **section sportive football** est soumise à des tests et à l'examen du dossier scolaire. Pour les élèves hors secteur, une demande de dérogation est aussi à effectuer auprès des services académiques (DSDEN Ain).

La liste ci-dessous présente les options possibles à chaque niveau : ces options ne sont pas compatibles entre elles et ne sont donc **pas cumulables**.

EN CLASSE DE 6EME

- SECTION SPORTIVE FOOTBALL (3h/semaine - soumis à la réussite aux tests d'entrée)
- OU
- MATHEMATIQUES ANGLAISES (2h/semaine - nécessité d'être en section anglaise)

EN CLASSE DE 5EME

- SECTION SPORTIVE FOOTBALL (3h/semaine - soumis à la réussite aux tests d'entrée)
- OU
- MATHEMATIQUES ANGLAISES (2h/semaine - nécessité d'être en section anglaise)
- OU
- LATIN (2h/semaine – engagement pour 2 ans minimum)

EN CLASSE DE 4EME

- SECTION SPORTIVE FOOTBALL (3h/semaine - soumis à la réussite aux tests d'entrée)
- OU
- MATHEMATIQUES ANGLAISES (2h/semaine - nécessité d'être en section anglaise)
- OU
- LATIN ou LATIN-GREC (3 ou 4h/semaine – nécessité d'avoir suivi le latin en 5eme)

EN CLASSE DE 3EME

- SECTION SPORTIVE FOOTBALL (3h/semaine - soumis à la réussite aux tests d'entrée)
- OU
- MATHEMATIQUES ANGLAISES (2h/semaine - nécessité d'être en section anglaise)
- OU
- LATIN ou LATIN-GREC (3 ou 4h/semaine – nécessité d'avoir suivi le latin en 4eme)